

Avis de constitution

SOCIETE « GENERAL DES TRAVAUX PUBLICS PLUS » en abrégé «  
GTP PLUS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON KOUTE EN FACE DE LA  
PETITE MOSQUEE DE KOUTE, Lot 2395, Ilot 188

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENERAL DES TRAVAUX PUBLICS  
PLUS » en abrégé « GTP PLUS »

Objet :

- BATIMENTS et TRAVAUX PUBLICS ;
- ELECTRICITE- PLOMBERIE- CARRELAGE ;
- AMENAGEMENT FONCIER et ASSAINISSEMENT ;
- GESTION IMMOBILIERE ;
- VENTE DE MATERIEAUX DE CONSTRUCTION
- ACHAT- VENTE DE TERRAINS VIABILISES ;
- ACHAT-VENTE-LOCATION DE MAISONS et Divers

;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON KOUTE EN FACE DE LA PETITE MOSQUEE DE KOUTE, Lot 2395, Ilot 188

Dirigeant(s) M SAMPEBRE PASCAL LEONARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11919 du 20/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71212/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

